



RAPPORT DE GESTION 2021

PROTECTION CIVILE
JURA-NORD VAUDOIS



En couverture : Engagement DILUVIO en renfort du SDISNV, camping VD 8, juillet 2021

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	3
Avant-propos	4
L'ORPC JURA-NORD VAUDOIS	6
AUTORITES POLITIQUES	7
<i>Vue d'ensemble</i>	7
<i>Le Conseil intercommunal (législature 2016-2021)</i>	7
<i>Le Conseil intercommunal (législature 2021-2026)</i>	8
<i>La Commission de gestion (législature 2016-2021)</i>	9
<i>La Commission de gestion (législature 2016-2021)</i>	9
<i>Le Comité de direction (législature 2016-2021)</i>	10
<i>Le Comité de direction (législature 2021-2026)</i>	10
BATAILLON ORPC JNV	11
<i>L'Etat-major (EM)</i>	11
<i>Le personnel professionnel</i>	12
<i>Le personnel de milice</i>	12
<i>Effectif global</i>	13
<i>Service de piquet</i>	13
Portraits	14
<i>Loïc Robert - Caporal</i>	14
<i>Adrian Grandjean - Capitaine</i>	14
OPERATIONS	17
<i>Les services PCi</i>	17
<i>Cours de répétition</i>	17
<i>Interventions en faveur de la collectivité (IFC)</i>	22
<i>Interventions en situation d'urgence (ISU)</i>	22
VEHICULES	23
INSTRUCTION	24
<i>Cours de formation</i>	24
<i>Centres d'instruction</i>	24
JOURS DE SERVICE	25
<i>Cours de répétition</i>	25
<i>Cours de formation (Gollion, Schwarzenburg)</i>	25
COMMUNICATIONS du codir	26
<i>Conseil intercommunal</i>	26
<i>Comité de direction</i>	26
Finances	29
CONTACT	30

AVANT-PROPOS

Mesdames et Messieurs, en vos titres, grades et fonctions,

Pour la deuxième année consécutive, la Protection civile vaudoise a été largement engagée pour lutter contre la pandémie de la Covid-19. Notre ORPC a également été engagée en juillet dans le cadre des crues du Lac de Neuchâtel durant plusieurs semaines pour épauler les autres forces de sécurité. Le changement climatique que nous vivons à l'échelle planétaire démontre l'outil indispensable qu'est la protection civile pour durer dans le temps, lors notamment d'événements météorologiques intenses.

Ces changements de paradigmes nous poussent à prévoir une Protection civile vaudoise, qui ne correspondent pas à nos habitudes, mais bien à nos besoins et surtout dans une vision prospective. Ce que nous pensions impossible, devient malheureusement parfois une réalité et c'est dans ce contexte qu'il appartient aux autorités politiques de prévoir, de s'organiser, de se former, de s'équiper dans le dessein d'être prêt le jour où la population a besoin de nous.

Par ces quelques mots, je souhaite remercier notre législatif qui nous accorde sa confiance, ainsi que toutes les femmes et les hommes qui servent dans notre ORPC JNV et qui ont consacré beaucoup de temps durant l'année écoulée pour venir en aide à nos concitoyennes et concitoyens lors des différentes interventions. Une société ne peut fonctionner que grâce à l'esprit de la solidarité et à l'entraide et c'est bien cet esprit qui anime nos miliciennes et miliciens, qu'ils en soient chaleureusement remerciés ici.

Avec mes amicales salutations.

Pierre-Alain Lunardi, président du Comité de direction



Chères lectrices, chers lecteurs,

Alors que je rédige ces quelques lignes, nous semblons sortir d'une crise sanitaire et pouvons envisager de nouveaux défis pour notre organisation. L'actualité et la guerre en Ukraine semblent vouloir nous montrer que la Protection civile fait définitivement partie de notre quotidien et qu'elle devient un élément incontournable lors de crises.

Avec les retours d'expérience de nos derniers engagements (pandémie, inondations, sécheresse, transports de personnel, grandes manifestations), il apparaît clairement que le niveau opérationnel de notre ORPC doit bénéficier d'investissements pour capitaliser sur ces expériences réussies d'engagements et progresser. Ceci principalement au travers de trois défis futurs.

Premier défi : le personnel

Les derniers engagements ont montré une grande motivation et un fort engagement du personnel. Nous devons pouvoir le valoriser, par des formations de qualité et certifiantes lorsque cela est possible. Ces formations s'adressant tant à la milice, qu'au personnel professionnel.

Des interactions plus fortes et plus régulières avec nos partenaires sont également une clé de réussite pour notre ORPC. Se faire connaître et montrer nos compétences avant les crises, assurer notre fiabilité durant les engagements sont également une nécessité. Notre développement et la réussite de nos futures actions passent par des collaborations régulières avec nos

partenaires feux bleus, mais également avec les Communes et les institutions de notre district.

Deuxième défi : le matériel

Le matériel manque cruellement dans tous les domaines. Il s'agit d'investir dans du nouveau matériel pour accomplir de nouvelles tâches et continuer à garantir celles qui nous sont, depuis toujours, dévolues. Du nouveau matériel pour gagner en efficacité, en compétence et en sécurité.

Troisième défi : les locaux

La surface couverte par notre organisation, le nombre de constructions sous-terraines (peu adéquates à notre mode de fonctionnement) et le matériel hérité des anciennes régions représentent un immense défi en termes de ressource en personnel, de lieux de stockage et en temps. Nous avons besoin de recentrer ces ressources sur un nombre restreint de points logistiques.

Ces trois axes de réflexions et d'actions s'appuient sur nos expériences passées, s'inscriront dans le futur de notre organisation, ainsi que de la Protection civile vaudoise. Je vous remercie de la confiance et de l'intérêt que vous portez à notre ORPC et vous souhaite une agréable lecture.



*Lt col Sébastien Poncet,
Commandant*

Avril 2022

L'ORPC JURA-NORD VAUDOIS

L'Organisation régionale de protection civile du district Jura-Nord vaudois (ORPC JNV) est une association de communes conformément à la loi d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile (LVLPi) du 11 septembre 1995 et aux articles 112 à 128 de la loi sur les communes (LC) du 28 février 1956.

Au 31 décembre 2021, l'ORPC est constituée de 73 communes avec 93'979 habitants, pour une superficie de 702,52 km². Voici la liste du nombre d'habitants par commune :

1	L'Abbaye	1'521	26	Croy	390	51	La Praz	182
2	L'Abergement	256	27	Cuarny	245	52	Premier	232
3	Agiez	375	28	Démoret	164	53	Provence	403
4	Arnex-sur-Orbe	665	29	Donneloye	891	54	Rances	512
5	Ballaigues	1'173	30	Ependes	381	55	Romainmôtier-Envy	551
6	Baulmes	1'126	31	Fiez	442	56	Rovray	206
7	Bavois	978	32	Fontaines-sur-Grandson	220	57	Sainte-Croix	4'948
8	Belmont-sur-Yverdon	415	33	Giez	443	58	Sergey	141
9	Bioley-Magnoux	234	34	Grandevent	238	59	Suchy	656
10	Bofflens	206	35	Grandson	3'366	60	Suscéva	215
11	Bonvillars	481	36	Juriens	348	61	Tévenon	883
12	Bretonnières	266	37	Le Lieu	881	62	Treycovagnes	490
13	Bullet	657	38	Lignerolle	409	63	Ursins	228
14	Chamblon	561	39	Method	655	64	Valeyres-sous-Montagny	697
15	Champagne	1'085	40	Mauborget	137	65	Valeyres-sous-Rances	614
16	Champvent	712	41	Molondin	239	66	Valeyres-sous-Ursins	247
17	Chavannes-le-Chêne	325	42	Montagny-près-Yverdon	775	67	Vallorbe	3'924
18	Chavornay	5'366	43	Montcherand	502	68	Vaulion	492
19	Chêne-Pâquier	153	44	Mutrux	151	69	Villars-Epeney	95
20	Le Chenit	4'569	45	Novalles	103	70	Vugelles-La Mothe	140
21	Cheseaux-Noréaz	728	46	Onnens	495	71	Vuiteboeuf	591
22	Les Clées	182	47	Orbe	7'570	72	Yverdon-les-Bains	29'710
23	Concise	1'004	48	Orges	367	73	Yvonand	3'512
24	Corcelles-près-Concise	417	49	Orzens	202			
25	Cronay	403	50	Pomy	838			

AUTORITES POLITIQUES

Vue d'ensemble

L'association de communes de l'ORPC Jura-Nord vaudois est constituée d'un Conseil intercommunal (organe délibérant), d'un Comité de direction (organe exécutif) et d'une Commission de gestion (organe de contrôle). Les délégués de la Commission de gestion sont élus par le Conseil intercommunal pour une année et sont rééligibles.

Le Conseil intercommunal (législature 2016-2021)

Le bureau du CI se constitue comme suit :

Patric Martin Président	Claude Roulet Vice-président	Sarah Novet Secrétaire
----------------------------	---------------------------------	---------------------------

Noëlle Besson Municipale, Agiez	Christian Bavaud Municipal, Ependes	Patrick Grin Municipal, Pomy
Jean-Yves Brechbühl Municipal, Arnex-sur-Orbe	Didier Fardel Syndic, Fiez	Danièle Candaux Conseillère générale, Premier
Valentin Santschi Conseiller communal, Ballaigues	Xavier Bösiger Municipal, Fontaines-sur-Grandson	Johny Favre Syndic, Provence
Eric Clot Conseiller communal, Baulmes	Hervé Kemmling Municipal, Giez	Vincent Gyon Municipal, Rances
Sandra Balmer Municipale, Bavois	Robert Piovan Municipal, Grandevent	Evelyn De Icco Conseillère générale, Romainmôtier-Envy
Patric Martin Syndic, Belmont-sur-Yverdon	Nathalie Gigandet Municipale, Grandson	Olivier Gudit Municipal, Rovray
Xavier Pitteloud Municipal, Bioley-Magnoux	Mukhtar Hussain-Khan Conseiller général, Juriens	Yvan Pahud Municipal, Sainte-Croix
Nicolas Descombes Conseiller général, Bofflens	Gilbert Magnenat Conseiller communal, L'Abbaye	Stéphane Buffat Municipal, Sergey
François Jaquier Municipal, Bonvillars	Christophe Dumoulin Conseiller général, L'Abergement	Oxana Cholly Municipale, Suchy
Yann Brechbühl Conseiller général, Bretonnières	Pierre Haussener Municipal, La Praz	Christophe Décoppet Municipal, Suscévaz
Daniel Oguey Municipal, Bullet	Bertrand Meylan Municipal, Le Chenit	Jean-Louis Cligneux Conseiller communal, Tévenon
Antonino Casimo Municipal, Chamblon	Marine Meylan Conseillère communale, Le Lieu	José Souto Municipal, Treykovagnes
Samuel Cicurel Conseiller communal, Champagne	Mirjam Petermann Municipale, Les Clées	Grégory Bréchon Municipal, Ursins
Nicolas Perret Municipal, Champvent	Pierre Dumartheray Municipal, Lignerolle	Maxime Fridelance Municipal, Valeyres-sous-Montagny
Sébastien Mercier Municipal, Chavannes-le-Chêne	Philippe Veuve Municipal, Method	Patrick Weidmann Municipal, Valeyres-sous-Rances
Eric Loutan Conseiller communal, Chavornay	Claude Roulet Syndic, Mauborget	Blaise Chapuis Municipal, Valeyres-sous-Ursins
Viviane Pochon Municipale, Chêne-Pâquier	Aurélien Vonlanthen Municipale, Molondin	Roland Brouze Municipal, Vallorbe

Robert Arrigoni Municipal, Cheseaux-Noréaz	Erica Sjoqvist Müller Municipale, Montagny-près-Yverdon	Alexandre Tharin Conseiller général, Vaulion
Georges-André Banderet Municipal, Concise	Nicolas Biselx Municipal, Montcherand	Michel Cornamusaz Syndic, Villars-Epeney
Philippe Humbert Syndic, Corcelles-près-Concise	Sylvain Bolens Municipal, Mutrux	Roland Mathieu Municipal, Vugelles-La Mothe
Emmanuel Boss Municipal, Cronay	Serge Kobi Municipal, Novalles	Gaétan Wagnières Municipal, Vuiteboeuf
Manuel Reis Municipal, Croy	Alain Portner Syndic, Onnens	Pierre Dessemontet Municipal, Yverdon-les-Bains
Alexandre Jörg Municipal, Cuarny	Charlotte Deslarzes Conseillère communale, Orbe	Alexandre Lecourtier Municipal, Yvonand
Pierre-Yves Jaquiéry Municipal, Démoret	Corinne Jaggy Municipale, Orges	
Benoît Reymondin Municipal, Donneloye	Laurent Wagnière Municipal, Orzens	

Le Conseil intercommunal (législature 2021-2026)

Le bureau du CI se constitue comme suit :

Patric Martin Président	Claude Roulet Vice-président	Sarah Novet Secrétaire
----------------------------	---------------------------------	---------------------------

Raphael Krüll Municipal, Agiez	Nicolas Poncet Municipal, Ependes	Patrick Grin Municipal, Pomy
Carine Gigandet-Monnier Municipale, Arnex-sur-Orbe	Didier Fardel Syndic, Fiez	Danièle Candaux Conseillère générale, Premier
Yannick Query Conseiller communal, Ballaigues	Lionel Tissières Municipal, Fontaines-sur-Grandson	Johnny Favre Syndic, Provence
Eric Clot Conseiller communal, Baulmes	Bernard Milliet Municipal, Giez	Vincent Guyon Municipal, Rances
Sandra Balmer Municipale, Bavois	Robert Piovan Municipal, Grandevent	Nicolas Mezenen Municipal, Romainmôtier-Envy
Pierre-Alain Buchs Syndic, Belmont-sur-Yverdon	Nathalie Gigandet Municipale, Grandson	Olivier Gudit Municipal, Rovray
Xavier Pitteloud Municipal, Bioley-Magnoux	Mukhtar Hussain-Khan Conseiller général, Juriens	Yvan Pahud Municipal, Sainte-Croix
Jean-Luc Brandt Conseiller général, Bofflens	Alexandre Rochat Conseiller communal, L'Abbaye	Yvan Riesenmey Municipal, Sergey
François Jaquier Municipal, Bonvillars	Christophe Dumoulin Conseiller général, L'Abergement	Oxana Cholly Municipal, Suchy
Yann Brechbühl Conseiller général, Bretonnières	Stéphane Brodbeck Municipal, La Praz	Tony Mangone Municipal, Suscévaz
Pierre Duvoisin Municipal, Bullet	Isabelle Piguet Municipal, Le Chenit	Jean-Louis Clignez Conseiller communal, Tévenon
Vesna Bozovic Municipal, Chamblon	Pierre-Henri Baraud Conseiller communal, Le Lieu	José Souto Municipal, Treykovagnes
Samuel Cicurel Conseiller communal, Champagne	Mirjam Petermann Municipale, Les Clées	Patrick Marrel Municipal, Ursins
Olivier Poncet Municipal, Champvent	Pierre Dumartheray Municipal, Lignerolle	Maxime Fridelance Municipal, Valeyres-sous-Montagny

Sébastien Mercier Municipal, Chavannes-le-Chêne	Nicolas Hernan Municipal, Mathod	Romain Morel Municipal, Valeyres-sous-Rances
Dominique Vidmer Municipal, Chavornay	Claude Roulet Syndic, Mauborget	Blaise Chapuis Municipal, Valeyres-sous-Ursins
Thomas Weisflog Municipal, Chêne-Pâquier	Aurélien Vonlanthen Municipale, Molondin	Christophe Maradan Municipal, Vallorbe
Alain Capt Municipal, Cheseaux-Noréaz	Erica Sjoqvist Müller Municipale, Montagny-près-Yverdon	Bernard Martignier Municipal, Vaulion
Nicola Grosso Municipal, Concise	Nicolas Biselx Municipal, Montcherand	Arber Miftari Syndic, Villars-Epeney
Philippe Humbert Syndic, Corcelles-près-Concise	Ghyslaine De Blaireville Municipale, Mutrux	Roland Mathieu Municipal, Vugelles-La Mothe
Philippe Zuppinger Municipal, Cronay	Serge Amiet Municipal, Novalles	Gaétan Wagnières Municipal, Vuiteboeuf
Manuel Reis Municipal, Croy	Alain Portner Syndic, Onnens	Philippe Gruet Municipal, Yverdon-les-Bains
Julien Correvon Municipal, Cuarny	Thierry Rolli Conseiller communal, Orbe	Alexandre Lecourtier Municipal, Yvonand
Julie Schüpbach Municipal, Démoret	Gérard Perrier Municipal, Orges	
Patrick Billaud Municipal, Donneloye	Dominique Hauner Municipal, Orzens	

La Commission de gestion (législature 2016-2021)

Président	Daniel Oguey Municipal, Bulle
Membres	Nicolas Descombes Conseiller général, Bofflens
	Christophe Dumoulin Conseiller général, L'Abergement
	Johnny Favre Syndic, Provence
	Mukhtar Hussain-Khan Conseiller général, Juriens

La Commission de gestion (législature 2021-2026)

Président	Raphael Kröl Municipal, Agiez
Membres	Alexandre Lecourtier Municipal, Yvonand
	Christophe Dumoulin Conseiller général, L'Abergement
	Eric Clot Municipal, Baulmes
	Isabelle Piguet Municipale, Le Chenit

Le Comité de direction (législature 2016-2021)

Le Comité de direction (CoDir) est composé comme suit :

Président	Pierre-Alain Lunardi Municipal, Montagny-près-Yverdon
Vice-Présidente	Mary-Claude Chevalier Municipale, Orbe
Membres	Bernard Rochat Municipal, Le Lieu
	Francesco Di Franco Municipal, Grandson
	Jean-Pierre Blanc Municipal, Chamblon
	Luigi Fiorito Municipal, Vallorbe
	Paul-Claude Rochat Municipal, L'Abbaye
	Valérie Jaggi Wepf Municipale, Yverdon-les-Bains
Secrétaire	Sarah Novet Hors comité

Le Comité de direction (législature 2021-2026)

Le Comité de direction (CoDir) est composé comme suit :

Président	Pierre-Alain Lunardi Municipal, Montagny-près-Yverdon
Vice-Présidente	Luigi Fiorito Municipal, Vallorbe
Membres	Georges-André Banderet Municipal, Concise
	Jean-Pierre Blanc Municipal, Chamblon
	Luc Berney Municipal, L'Abbaye
	Francesco Di Franco Municipal, Grandson
	Charles Fontannaz Municipal, Le Lieu
	Christian Weiler Municipal, Yverdon-les-Bains
	Didier Zumbach Municipal, Orbe
Secrétaire	Sarah Novet Hors comité

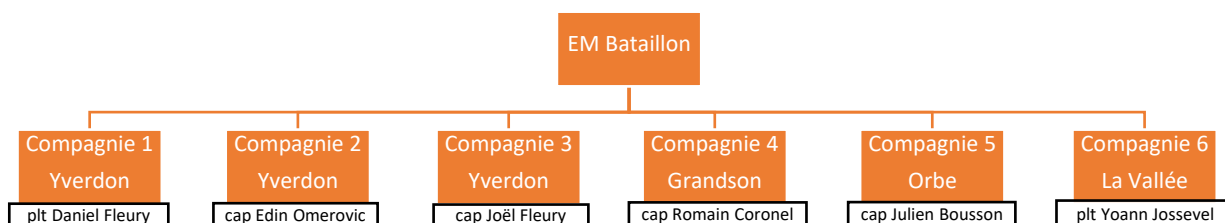
BATAILLON ORPC JNV

L'Etat-major (EM)

L'EM composé pour l'essentiel d'officiers de milice, ainsi que du personnel de soutien (cellule communication, informaticiens) est chargé de synthétiser l'information, d'aider à la décision du commandant, d'organiser et planifier les exercices annuels, d'établir les ordres pour l'engagement des compagnies et des interventions en situation d'urgence, d'en contrôler l'exécution, de suivre les événements et d'en tirer les enseignements. Les chefs de domaines, au grade de capitaine (cap) ou premier-lieutenant (plt), sont en charge d'un domaine précis et spécialisés dans un des domaines suivants : gestion du personnel (DB1), suivi de situation (DB2), opérations (DB3), logistique (DB4), planification (DB5), aide à la conduite (DB6) et instruction (DB7). Les commandants de compagnie (cdt cp) assurent la conduite durant les services d'instruction en compagnie et fonctionnent comme chef d'engagement durant les interventions en faveur de la collectivité (IFC) ou en situation d'urgence (appui aux pompiers, police, etc.).

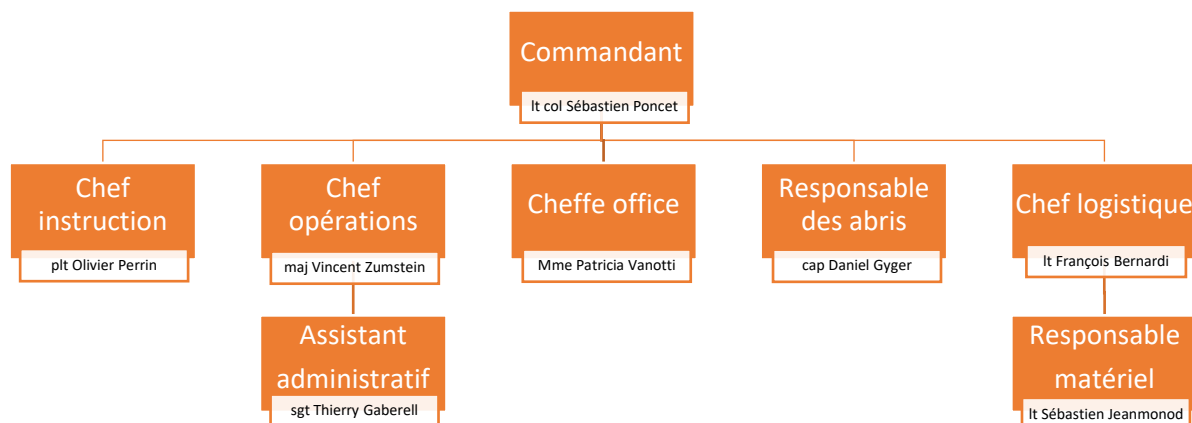


Etat-major de milice du bataillon Jura-Nord vaudois, novembre 2021



Le personnel professionnel

Le commandant, le chef instruction, le chef opérations, le chef logistique, la cheffe office et le responsable des abris composent le personnel professionnel de l'ORPC et assurent les affaires courantes au fil de l'année. En décembre, Thierry Gaberell a été engagé en CDD, en tant qu'assistant administratif en soutien du chef opérations.



Le personnel de milice

Le bataillon JNV est articulé en 6 compagnies de 101 astreints et d'un EM de 18 officiers, pour un effectif théorique de 619 femmes et hommes. Au 01.01.2021, l'effectif est de 656 astreints.

Commandement de cp		2
Cap	Cdt cp	1
plt	Suppl cdt cp	1

Section logistique		22
Equipe de section		3
It	Of log	1
sgtm	Sgtm	1
four	Four	1
Groupe matériel		5
cpl	Sof mat	1
sdt	Prép mat	4
Groupe construction		5
cpl	Sof constr	1
sdt	Prép constr	4
Groupe cuisine		4
cpl	C. cuis	1
sdt	Cuis	3
Groupe transport		5
cpl	Sof trsp	1
app	Cond	4

Section d'aide à la conduite		16
Equipe de section		2
It	Of AIC	1
sgt	Sof AIC	1
Groupe AIC		7
cpl	Sof AIC	1
sdt	Collab EM	6
Groupe AIC		7
cpl	Sof AIC	1
sdt	Collab EM	6

Section appui 1		30
Equipe de section		2
It	Of pionnier	1
sgt	Sof pionnier	1
Groupe pionnier 1		7
cpl	Sof pionnier	1
sdt	Pionnier	6
Groupe pionnier 2		7
cpl	Sof pionnier	1
sdt	Pionnier	6
Groupe pionnier 3		7
cpl	Sof pionnier	1
sdt	Pionnier	6
Groupe pionnier 4		7
cpl	Sof pionnier	1
sdt	Pionnier	6

Section assistance 1		31
Equipe de section		3
It	Of assist	1
sgt	Sof assist	1
cpl	San	1
Groupe assistance 1		7
cpl	Sof assist	1
sdt	Prép assist	6
Groupe assistance 2		7
cpl	Sof assist	1
sdt	Prép assist	6
Groupe assistance 3		7
cpl	Sof assist	1
sdt	Prép assist	6
Groupe PBC		7
cpl	Sof PBC	1
app	Spéc PBC	6

Chaque astreint est incorporé dans un groupe d'alarme à l'issue de sa formation de base. La formation d'intervention régionale (FIR) peut être mise sur pied dans l'heure. Ses membres sont incorporés sur une base volontaire, portent un pager et effectuent deux jours de cours spécifiques supplémentaires chaque année. Les membres de la formation d'appui régionale (FAR) entrent en service dans les 6 heures suivant l'alarme.

Effectif global

Effectif réglementaire	619
Effectif réel	656

Effectif FIR	96
Effectif FAR	560

Service de piquet

Un service de piquet est assuré toute l'année par du personnel de milice et professionnel. Ce service est principalement déclenché à la demande des partenaires feux bleus. Il permet d'offrir un appui en personnel et/ou en matériel dans le cadre d'opérations d'urgence. Avec l'accord du Canton, les communes peuvent également déclencher le service de piquet.

En cas d'engagement, l'officier de piquet est la personne de contact pour les partenaires. Il définit les besoins et modalités d'engagement de l'ORPC, en collaboration avec le SSCM. En cas de besoin important en personnel, les astreints incorporés à la FIR sont alarmés en priorité. Ces derniers entrent en service sur une de nos trois bases de départ (L'Abbaye, Orbe, Yverdon) pour être orientés sur la mission à effectuer et équipés en fonction des missions reçues.

Les astreints peuvent intervenir en soutien de la police, pour la mise en place de déviation autoroutière en cas d'accident, lors de recherche de personne (battue) ou lors des visites aux personnes nécessitant une attention particulière (plan canicule). Le soutien aux SDIS peut avoir lieu lors d'opérations mobilisant de grands moyens dans la durée, comme lors d'inondations et d'incendies importants. Cet appui peut se traduire par la préparation de repas, la mise à disposition de matériel et de personnel pour la surveillance d'installations.

Personnel professionnel	Personnel de milice
En semaine de 06h00 à 18h00	En semaine de 18h00 à 06h00
La nuit et le week-end en appui au personnel de milice	Le week-end
Lt col Sébastien Poncet Commandant	Cap Romain Coronel Commandant de compagnie
Maj Vincent Zumstein Chef opérations	Cap Jehan Ducret Chef télématique
Cap Daniel Gyger Responsable des abris	Cap Joël Fleury Commandant de compagnie
Plt Olivier Perrin Chef instruction	Cap Edin Omerovic Commandant de compagnie
Lt François Bernardi Chef logistique	Cap Laetitia Seewer Commandant de compagnie
Lt Sébastien Jeanmonod Responsable matériel	Lt Auriel Chatelain Officier logistique
	Lt Patrick Jomini Officier appui
	Plt Yoann Jossevel Commandant de compagnie

PORTRAITS

Le lecteur trouvera dans ce chapitre les portraits de deux nouveaux astreints qui ont rejoint l'état-major de l'ORPC Jura Nord vaudois.

Loïc Robert - Caporal

Je m'appelle Loïc Robert patrouilleur TCS dans le privé, j'officie depuis début 2021 en qualité de remplaçant du chef pionnier. Mon grade actuel est caporal.

Mon quotidien à la protection civile consiste à gérer la planification des cours de compagnie qui comprennent les cours de cadre, les cours de répétition ainsi que les cours préparatoires. Cette année, nous avons préparé l'exercice compagnie pour l'année 2022 et nous avons également réalisé les visites des compagnies pour le contrôle des travaux en cours.

Mon objectif principal dans cette nouvelle fonction a été de m'adapter à ce nouvel environnement de travail et de prendre du recul sur la fonction de membre de l'état-major.

En prenant cette fonction, je souhaitais prendre plus de responsabilités au sein de la protection civile, faire de la conduite d'équipe et ainsi obtenir une vision d'ensemble et globale du fonctionnement des compagnies.

Durant cette année, je suis fier d'avoir atteint tous les objectifs qui ont été définis pour l'état-major et j'aborde l'année 2022 avec beaucoup de motivation.



Adrian Grandjean - Capitaine



Je m'appelle Adrian Grandjean. Je suis manager dans la maintenance de véhicules lourds dans le privé. Depuis 2021, j'ai rejoint l'état-major et pris la fonction de chef état-major du bataillon. Mon grade à la protection civile est capitaine.

Mes objectifs sont de coordonner les activités au sein de l'état-major pour un fonctionnement efficace, ainsi que de donner de la légitimité et de l'autonomie à la milice.

Dans ma fonction, je joue un rôle de coordinateur et d'animateur. Je suis à l'écoute des autres et constamment à la recherche de synergie à mettre en place. Je recherche des solutions aux problèmes identifiés. Mon but est de mettre en place un cadre de travail agréable et participatif et de mettre l'ensemble des astreints de la protection civile sur le même pied d'égalité.

J'ai décidé de prendre ces responsabilités car j'aime les défis. Ce nouveau rôle n'a pas été de tout repos au début. En effet, j'ai dû assimiler beaucoup d'informations et ma vision de l'état-

major n'était pas claire. J'ai dû faire preuve de beaucoup d'adaptation mais j'ai eu la chance de pouvoir compter sur l'aide et la disponibilité de mes collègues et de mon commandant.

Pour 2022, je souhaite apporter plus d'autonomie aux commandants de compagnie et favoriser les échanges pour compter davantage sur leur implication. J'aimerais également apporter une vision plus large pour l'état-major et d'avoir une vision à 5 ans. Je souhaite être un acteur de ce changement.

Retour sur l'opération Covid avec un témoignage de « Raphaël », astreint à la protection civile, publié à l'origine dans le bulletin interne des astreints (NOUVELLE VAGUE).

ASTREINT DE PROTECTION CIVILE, UNE TÂCHE PAS TOUJOURS FACILE

Dans le cadre de la crise que nous traversons, la Protection civile est engagée auprès de plusieurs institutions pour des missions aussi diverses que variées. Ces dernières peuvent aller du soutien des agents de police pour contrôler l'application des mesures Covid à des travaux de soins poussés dans les hôpitaux. Une expérience vécue inégalement par les astreints et parfois éloignée de la vision idéale que l'on a pu lire dans les médias. Nous avons rencontré Raphaël, qui témoigne pour sa part d'une expérience difficile, heureusement teintée de petits actes de soutien et de solidarité.

Une affectation problématique

Les choses s'engageaient mal pour Raphaël, qui sort d'une année épuisante à la suite d'une longue hospitalisation de son jeune fils au printemps passé : « J'ai vu la souffrance humaine aux soins continus. Les images sont fortes, l'atmosphère y est lourde et les parents sont démunis. » Une expérience marquante qui s'allie à un inconfort existant vis-à-vis du milieu hospitalier. Autant dire que l'incorporation, fin décembre passé, dans un EMS du Nord-vaudois, ne se présentait pas de manière aisée pour cet astreint. Cependant, Raphaël est une personne douée de bonne volonté et de nature optimiste. Il se rend donc courageusement sur son lieu de travail mais déchanté rapidement. Il ne se sent pas à son aise, dépassé par les missions et abandonné par le personnel soignant : « On m'a présenté les patients puis j'ai dû me débrouiller. Entre 16h30 et 19h, je me retrouvais sans aucun référent pour gérer le repas du soir. » Il est parfois compliqué de réagir de manière adéquate à des situations pour lesquelles on n'est pas formé ni préparé. Ainsi, lorsque Raphaël demande à un résident ce qu'il veut boire, ce dernier répond « je ne veux plus trembler ». Que répondre à cela ? On mesure ici toute la limite de nos compétences sociales. « Je sentais mon corps me lâcher, le moral en berne et les nerfs à vif », résume Raphaël.

Un courageux appel à l'aide entendu

Demander de l'aide, admettre ses limites n'est jamais facile. « Durant les jours précédents, je lisais des articles où chacun vit une expérience humaine incroyable. Cela a ajouté à ma culpabilité : si les autres y arrivent, pourquoi pas moi ? » Finalement, Raphaël décide de demander de l'aide du côté de la Protection civile puisque l'institution pour laquelle il travaille ne semble pas en



mesure de lui en fournir. Il contacte les pairs débriefeurs du canton qui se montrent très disponible et à l'écoute. Après un téléphone d'une heure de temps qui lui fait du bien, ils concluent que c'est à la porte de l'organisation régionale qu'il faut toquer. Raphaël s'adresse donc à son commandant, qui se montre empathique et le redirige vers les responsables des opérations. Ces derniers prennent la mesure du problème, s'arrangent pour le faire remplacer et le renvoient à la maison. Ce que regrette notre astreint : « J'aurais aimé pouvoir être utile dans un secteur qui m'aurait mieux correspondu comme le Drive-In ou sur les pistes de ski ». Au final, il retournera au travail, fatigué mais soulagé : « pour moi, reconnaître mon incapacité n'est pas un acte de faiblesse mais de courage ».

Une expérience malgré tout positive

Raphaël a vécu des jours difficiles dans son EMS mais, toujours optimiste, en retire du positif. « On apprend beaucoup sur soi-même, dans ces moments. On appréhende nos limites, on apprivoise nos craintes et nos peurs. » Il relève également le soutien des hommes de la Protection civile qui, bien qu'on puisse parfois les imaginer déconnectés du terrain, savent faire preuve de compréhension. « Je tiens à saluer la réactivité des collaborateurs de la PCi, qui m'ont permis de souffler et de me sentir soulagé. J'ai pu voir le soutien de tout le personnel des opérations et cela me rassure énormément pour mes prochaines missions. » Le système de soutien psychosocial mis en place par le Canton s'est également révélé d'une grande aide. « Après avoir appelé puis raccroché 3 fois de suite, probablement à cause d'une forme de fierté déplacée, j'ai finalement laissé un message sur le répondeur pour expliquer mon problème. Ils m'ont rappelé très rapidement et ont pris le temps de m'écouter alors qu'il était 22h. » Rappelons rapidement ici les principaux symptômes de stress aigu : réactions physiques telles que sudations ou tremblements inhabituels, dissociation entre corps et émotions, réflexes d'évitement, sentiment d'impuissance ou de culpabilité, baisse subite du moral... Les bons réflexes sont de demander de l'aide et de ne pas rester seul ! Ce que Raphaël a courageusement réussi à faire.

OPERATIONS

Les services PCi

Cours de répétition

COURS ETAT-MAJOR

Les cours EM sont l'occasion pour les chefs de service et les commandants de compagnie de se pencher sur les documents de cours, sur la planification des futurs services (planification pluriannuelle), ainsi que sur les engagements particuliers, tels que l'essai fédéral d'alarme et les interventions en faveur de la collectivité. Les officiers de piquet ont également participé durant ces cours à la planification annuelle du service de piquet, ainsi qu'à la relecture des documents de gestion en situation d'urgence.

La refonte complète des dossiers d'ordre et des documents d'instruction est en cours de réalisation au sein de l'EM. Cette activité s'échelonnait sur plusieurs années. Une révision des plans et des procédures est régulièrement effectuée.

COURS EN COMPAGNIE

Dans une volonté d'exercer et d'entraîner toute la chaîne de commandement de milice (du chef de groupe au commandant de compagnie), les six compagnies du bataillon JNV ont effectué un cours avec tous les services (AIC, appui, assistance, PBC et logistique). Pour la milice, les défis sont nombreux tant dans le domaine de la planification et de la conduite que dans celui de l'instruction. La logistique est également soumise à dure épreuve avec la gestion des véhicules, la livraison des repas et le suivi du matériel.

En effectuant divers chantiers d'instruction dans les communes du district et des engagements au profit des institutions, les cadres ont la possibilité de côtoyer nos autorités régionales et de s'investir dans un projet pérenne qui s'inscrit dans le paysage local.

C'est l'opportunité pour la milice de mettre en pratique, de manière autonome et avec la pleine responsabilité de la conduite de l'engagement, les outils acquis lors de leur formation aux centres d'instruction de Gollion et de Schwarzenburg.



Fabrication de bancs par les pionniers cp 6, L'Abbaye, mai 2021



Instruction FIR aux éléments WATER-GATE, Le Day, juin 2021

AIDE A LA CONDUITE

Plusieurs collaborations sont mises en place avec la PNV dans le cadre de l'instruction des collaborateurs EM. Des instructions conjointes conduites par nos sous-officiers ainsi que des exercices ont régulièrement eu lieu.

Les collaborateurs EM sont également régulièrement mis à contribution pour le suivi des documents des compagnies (prise de PV, suivi de situation). Des collaborations avec le domaine de la PBC permet d'augmenter le nombre de mise à jour dans les inventaires PBC et les fiches d'évacuation.

Cette section assure l'intégralité des communications et des flux d'information entre les différents sites d'engagement et d'instruction des compagnies.

ASSISTANCE

Nos engagements avec les EMS devaient s'intensifier en 2021, mais la crise sanitaire est passée par là. Nous espérons enfin pouvoir reprendre ces activités en 2022.

Notre objectif est de proposer une expérience unique aux astreints et résidents des institutions. Les miliciens pouvant mettre en application les enseignements dans l'encadrement de personnes à mobilité réduite ou en quête de protection. Lors des cours de répétition, nos astreints organisent et proposent les activités suivantes aux résidents :

- Accompagnement lors de visites de musée,
- Préparation et service du repas en refuge,
- Accompagnement et encadrement au sein d'une institution,
- Visite d'un poste de commandement et fondue.

Nous collaborons, actuellement, avec les EMS suivants :

- EMS Balcon du Jura, Sainte-Croix,
- EMS Bru, Concise,
- EMS Château de Corcelles, Corcelles-près-Concise,
- EMS du Jura, Ballaigues,
- EMS La Douvaz, Tévenon,
- EMS Maurice Bugnon, Yvonand,
- EMS-CAT La Menthue, Yvonand,
- EMS-CAT La Vallée de Joux, Le Sentier,
- EMS-CAT Le Verger, Orbe.

Les retours sont très positifs de la part des astreints, même si ces journées sont intenses en activité et en émotion pour nos préposés à l'assistance. 2021 a, également, été l'occasion d'initier des collaborations avec des écoles privées, afin de toucher une autre population dans le cadre des formations pour l'assistance.



Préposés à l'assistance cp 1, accueil de l'école Aquarelle, Yverdon-les-Bains, mai 2021

PROTECTION DES BIENS CULTURELS

Les spécialistes de la Protection des biens culturels (PBC) ont réalisé plusieurs fiches de recensement et d'évacuation au profit de plusieurs communes du district :

- Baulmes,
- Bioley-Magnoux,
- Le Chenit,
- Démoret,
- Fontaine-sur-Grandson,
- Orbe,
- Sainte-Croix,
- Valeyres-sous-Rances,
- Vallorbe.



Recensement d'archives communales par la PBC, avril 2021

Plusieurs collaborations sont en place avec des musées régionaux et des sites historiques :

- Fondation de l'Abbatiale de Romainmôtier,
- Musée du fer de Vallorbe,
- Espace Horloger de la Vallée de Joux,
- Musée d'Yverdon.

Ces collaborations permettent de montrer une autre facette de la PBC aux astreints, tout en participant au recensement des biens culturels régionaux. Elles favorisent également le recrutement de nouveaux spécialistes PBC et leur formation.

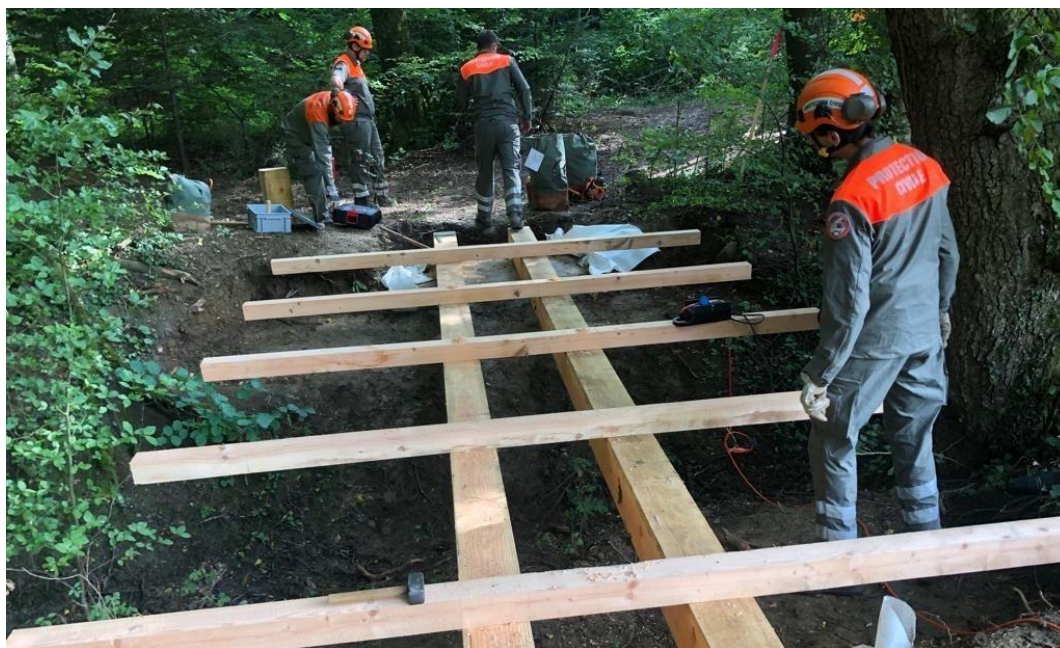
APPUI

Le début des cours de répétition est consacré à une remise à niveau des standards instruits à Gollion. La découpe de bois ou de métal, la manipulation des marteaux de démolition ou de perforation, le transport d'eau sont une partie des instructions pratiques.

Par la suite, les pionniers sont engagés sur des chantiers plus complexes afin de permettre aux cadres de milice de parfaire leur technique de conduite et de planification de projet. Les astreints ayant, pour leur part, l'occasion de manipuler les engins de la PCi dans le cadre de travaux concrets. Ces engagements sont effectués en collaboration avec les communes suivantes, qui nous mettent à disposition des places d'instruction :

- Sainte-Croix,
- Tévenon,
- Bullet,
- Baulmes,
- Champagne,
- Ballaigues,
- Valeyres sous Rances.

Pour les engagements des pionniers, ici aussi la crise sanitaire a passablement réduit nos activités dans les Communes et sur les places d'exercices. 2022 devrait permettre de remettre à niveau la formation de base des pionniers, avec le concours des Communes nous mettant à disposition des places d'exercices.



Création d'une passerelle par les pionniers cp 5, Baulmes, septembre 2021

Interventions en faveur de la collectivité (IFC)

TRIATHLON, YVERDON-LES-BAINS, DU 3 AU 5 SEPTEMBRE

28 miliciens engagés (38 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui de la PNV,
- Sécurité des participants sur les différents parcours,
- Ravitailler en thé chaud et bouillon les participants.

Interventions en situation d'urgence (ISU)

OPERATION COVID-19, INTEGRALITÉ DU TERRITOIRE CANTONAL DU 4 JANVIER AU 24 JUILLET, PUIS DU 16 DECEMBRE AU 31 DECEMBRE

454 miliciens engagés (4037 jours de service) pour :

- Exploitation d'un poste de commandement,
- Soutien aux EMS, aux hôpitaux et au réseau de santé Nord-Broye,
- Ravitaillement des astreints,
- Appui logistique aux soins à domicile,
- Suivi de situation,
- Appui aux corps de police,
- Appui aux vaccinations.

DELESTAGE, GRANDSON, 14 JUIN

11 miliciens engagés (11 jours de service) pour :

- Gestion du trafic dévié sur la route cantonale en Concise et Yverdon-Nord, à la suite d'un accident de camion sur l'autoroute

INNONDATIONS, LAC DE NEUCHATEL, TOUT LE DISTRICT, DU 14 JUILLET AU 30 JUILLET

57 miliciens engagés (315 jours de service) pour :

- Appui au SDISNV,
- Appui aux Communes,
- Protection des biens culturels,
- Annonces aux habitants,
- Surveillance d'installations,
- Surveillance des berges,
- Livraison et mise en place de sacs de sable.

DELESTAGE, SECTEUR ESTAVAYER-LE-LAC – YVERDON-LES-BAINS, 14 OCTOBRE

17 miliciens engagés (17 jours de service) pour :

- Gestion du trafic dévié sur la route cantonale en Estavayer-le-lac et Yverdon-les-Bains, à la suite d'un accident mortel dans le tunnel d'Arrisoules.

VEHICULES

Au 31 décembre, l'ORPC possède 9 véhicules, pour une capacité de transport totale de 67 personnes et 3 palettes.

FIAT Ducato	VD 333 807	9 places
NISSAN Navara	VD 507 853	5 places
OPEL Vivaro	VD 491 569	3 places / trsp palettes
OPEL Vivaro	VD 484 657	9 places
OPEL Vivaro	VD 396 393	9 places
OPEL Vivaro	VD 484 772	9 places
OPEL Vivaro	VD 181 237	9 places
OPEL Vivaro	VD 323 848	9 places
DACIA Duster	VD 550 426	5 places



HEIG-VD, stationnement des véhicules de l'ORPC

INSTRUCTION

Cours de formation

Le service obligatoire doit être accompli entre le jour où la personne concernée atteint l'âge de 18 ans et la fin de l'année au cours de laquelle elle atteint l'âge de 36 ans. Il dure 14 ans.

Après le recrutement, les personnes incorporées suivent une instruction de base de 10 à 19 jours avant la fin de l'année durant laquelle elles atteignent l'âge de 25 ans.

Fonctions de base :

- Collaborateur d'état-major,
- Préposé à l'assistance,
- Pionnier,
- Préposé aux constructions,
- Préposé au matériel,
- Cuisinier.

Après l'instruction de base (IB), les miliciens sont convoqués chaque année à des cours de répétition. Lors des cours de répétition (CR), les cadres recrutent au sein de leur unité et proposent aux astreints repérés pour leur compétence de suivre une formation supérieure. Les personnes intéressées peuvent également faire une demande de formation à leurs cadres.

Formations et filières possibles :

- Spécialistes (chauffeur, bûcheronnage, protection des biens culturels, cuisinier, comptable, etc),
- Chef de groupe, sous-officier (AIC, pionnier, assistance, logistique, PBC),
- Chef de section, officier (AIC, pionnier, assistance, logistique, PBC),
- Commandant de compagnie,
- Officier EM

Centres d'instruction

L'école de formation de base (EFB) se déroule au Centre cantonal d'instruction de Gollion (Vaud). Les cours de cadres et de perfectionnement sont donnés à Gollion ou au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg (Berne).

JOURS DE SERVICE

Cours de répétition

2021 fut une année particulière, à l'image de 2020 avec un engagement très important dans le cadre de la crise sanitaire. Un certain nombre de cours de répétition ont été maintenus pour l'entretien des constructions, du matériel et des équipements. Plusieurs cours de répétition ont pu avoir lieu malgré la crise sanitaire.

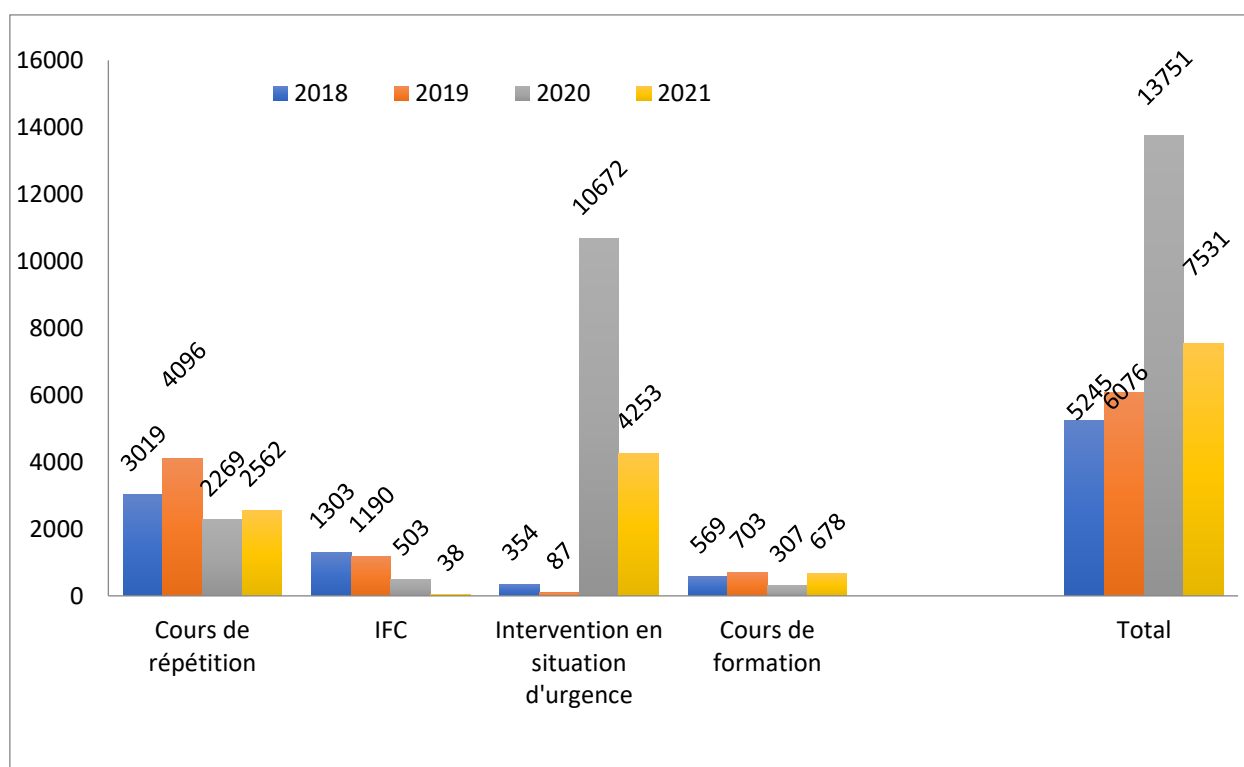
Nos activités ont été réparties de la manière suivante :

- 31 cours de répétition avec 2'562 jours de service,
- 1 participation à des manifestations avec 38 jours de service,
- 4 engagements en situation d'urgence avec 4'253 jours de service.

Cours de formation (Gollion, Schwarzenburg)

Pour pouvoir répondre aux attentes des autorités cantonales et communales, des partenaires sécuritaires, il est primordial d'avoir du personnel formé et instruit. Ainsi, ce sont 678 jours de service consacrés à la formation des cadres et à l'instruction des nouveaux astreints.

- | | |
|--|-----------------------|
| • Cours de spécialisation | 74 jours de service, |
| • Cours chef de groupe | 72 jours de service, |
| • Cours remplaçant chef de section | 6 jours de service, |
| • Cours remplaçant commandant de compagnie | 0 jours de service, |
| • Cours instruction de base | 363 jours de service, |
| • Paiement de galons divers domaines | 163 jours de service. |



COMMUNICATIONS DU CODIR

Conseil intercommunal

Durant l'année 2021, le Conseil intercommunal a siégé à deux reprises :

Le 11 mai 2021 à Vallorbe, avec à l'ordre du jour les préavis :

- 1/2021 : comptes 2020 et rapport de gestion.

Le 21 septembre 2021 à L'Abergement, avec à l'ordre du jour les préavis :

- 2/2021 : Budget de fonctionnement de l'année 2022 ;
- 3/2021 : Vacations du Comité de direction pour la législature 2021-2026 ;
- 4/2021 : Autorisation d'engager un montant extrabudgétaire et de plaider pour la législature.

Le 26 août 2021, l'installation des autorités a eu lieu à Yvonand pour la législature 2021-2026 par le Préfet Etienne Roy.

Comité de direction

Durant l'année, l'exécutif a siégé à huit reprises pour traiter les affaires courantes de l'association intercommunale.

La composition du CoDir a changé avec la nouvelle législature et les dicastères ont été attribués comme suit :

- Pierre-Alain Lunardi, président
- Luigi Fiorito, vice-président
- Christian Weiler, ressources humaines
- Jean-Pierre Blanc, finances
- Francesco Di Franco, Infrastructures et communication
- Didier Zumbach, infrastructures
- Luc Berney, membre
- Charles Fontannaz, membre
- Georges-André Banderet, membre.

Madame Sarah Novet, secrétaire du CoDir et du Conseil intercommunal a donné sa démission en automne, pour le 31 décembre 2021. En effet, en raison de la fin de ses études à l'Université de Lausanne et de ses examens en février 2022, elle a décidé de se consacrer à la préparation de son avenir professionnel.

Le Président du CoDir, a participé cinq assemblées des présidents Codir à Gollion. Durant ces séances de nombreux points ont été traités, dont les comptes et budgets du fond cantonal, le projet (Tetris) de réorganisation de la Protection civile vaudoise, la rénovation des bâtiments du SSCM. M. Pierre-Alain Lunardi a été élu le 22 septembre 2021 en qualité de Président de cette assemblée, qui a notamment vocation de participer à la stratégie de la Protection civile vaudoise.

Le projet Tetris lancé au printemps 2019 par l'Assemblée des Présidents de Codir a poursuivi le travail. Pour rappel, l'entrée en vigueur de la LPPCi au 1^{er} janvier 2021 a eu pour conséquence une baisse importante d'astreints. A cela s'ajoute des critères de sélection moins sévères pour

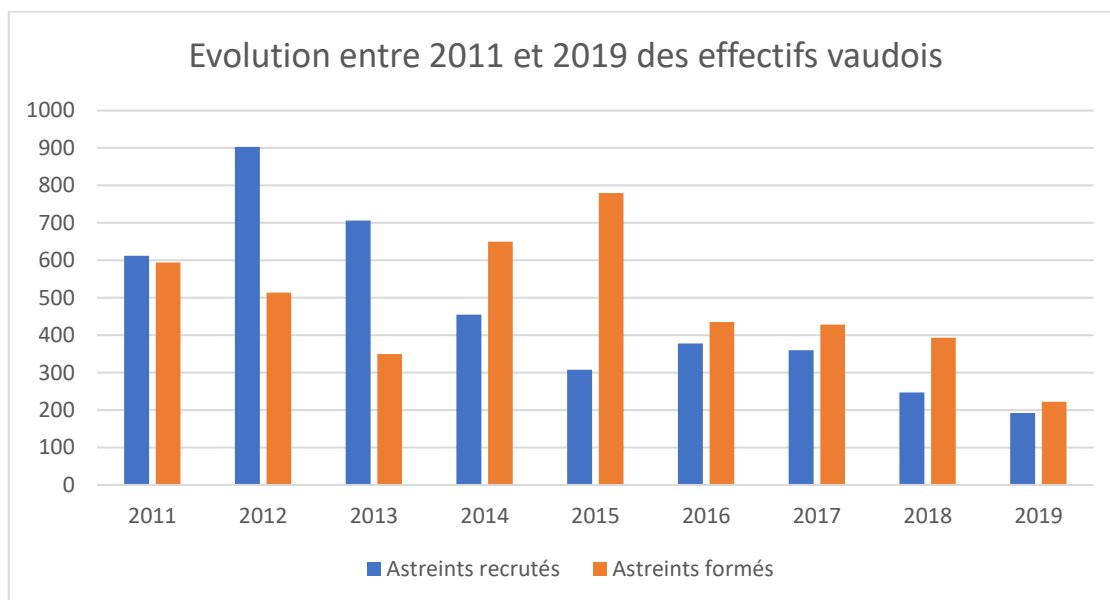
faire du service militaire et c'est donc moins de candidats qui sont orientés vers la PCi depuis plusieurs années.



Source : rapport du projet Tetris

Le groupe de travail est composé ainsi depuis octobre 2021 :

- Denis Froidevaux, Chef de service du SSCM,
- Louis-Henri Delarageaz, Commandant de la Protection civile vaudoise,
- Pierre-Alain Lunardi, président du CoDir ORPC JNV.



Une rencontre a eu lieu avec une délégation du Conseil d'Etat en février pour aborder notamment les questions financières d'une réorganisation. Le rapport final de l'avant-projet a été remis aux CoDir vaudois en septembre 2021 avec une phase de consultation avec un délai à mars 2022.

Le CoDir a poursuivi les travaux pour réduire le nombre de locaux à travers le district dans le dessein de pouvoir mettre en place une base opérationnelle réunissant les locaux administratifs, ainsi qu'une partie de matériel pour les première urgence (FIR), ainsi que des éléments de logistique qui doivent être centralisés. Bien entendu les trois postes de commandement situés à

Yverdon, Orbe et à L'Abbaye vont rester et du matériel décentralisé continuera d'équiper ces constructions.

Grâce notamment à l'appui de la Syndique d'Orbe et ancienne membre du CoDir, le projet de base opérationnelle à Orbe avance à un bon rythme malgré quelques soucis liés à des oppositions qui ont engendré un redimensionnement du projet. La construction du bâtiment, dont l'ORPC sera locataire devrait voir le jour au début de l'été 2023.

La directive interne sur les IFC (Intervention en faveur de la collectivité) a été finalisée et validée par le juriste du service cantonal concerné. Cette dernière rentre en vigueur au 1^{er} janvier 2022 et permettra au CoDir de décider des exonérations en faveur des organisateurs publics de manifestations grâce à une évaluation basée sur des critères objectifs.

Après trois ans auprès de notre ORPC, le CoDir a nommé deux collaborateurs au grade de capitaine, il s'agit de Messieurs François Bernardi et Olivier Perrin, respectivement chef logistique et chef instruction.

Pour terminer, pour la première fois, le CoDir a passé une demi-journée accompagnée du personnel professionnel dans le dessein d'établir un programme de législature. Cet outil de pilotage politique permet non seulement de définir une vision prospective des besoins de notre organisation pour faire face aux besoins de la population et de nos partenaires, mais également d'avoir des jalons durant la législature pour un suivi des projets et l'évaluation des objectifs. Ce programme sera présenté au Conseil intercommunal en 2022 et transmis aux communes associées.

Le Comité de direction remercie toutes les collaboratrices et collaborateurs de notre ORPC, ainsi que toutes les miliciennes et miliciens pour leur engagement sans faille durant l'année 2021.

Des remerciements aussi aux anciens membres du Comité de direction qui ont quitté l'exécutif en été 2021 avec le changement de législature.

Au moment de rédiger ces quelques lignes, de nouvelles missions sont assignées à la Protection civile avec la guerre en Ukraine. Ceci nous rappelle l'importance de garantir notre capacité opérationnelle et notre état de préparation pour faire face à tous les besoins.



Le codir (2021-2026) avec sa secrétaire (absent sur la photo : Luc Berney), décembre 2021

FINANCES

Le coût par habitant comprend également la participation au fonds cantonal. Ce dernier est alimenté par toutes les communes vaudoises à hauteur de CHF 6.50 par habitant. Il finance, d'une part, les prestations de la protection civile dans le cadre des cours de répétition, des interventions en faveur de la collectivité et en situation d'urgence, d'autre part, les achats pour le renouvellement de l'équipement, du matériel d'intervention et de télécommunication. Ce coût est fixé par l'assemblée des présidents des Comités de direction sur proposition du Service et du Conseil d'état.

	Comptes 2021	Budget 2021	Ecart
Total des revenus :	2 034 551,38 CHF	1 925 350,00 CHF	109 201.33 CHF
Participation des communes	1 676 739,23 CHF	1 730 341,00 CHF	-53 601,77 CHF
Autres revenus	357 812,15 CHF	195 009,00 CHF	162 803,15 CHF
Total des charges :	1 963 547,44 CHF	1 925 350,00 CHF	38 197.44 CHF

Excédent de revenus :	<u>71 003,94</u> CHF
------------------------------	-----------------------------

Nombre d'habitants :	93 162 hab.	95 700 hab.	-2 538 hab.
Coût par habitant :	<u>18,00</u> CHF	18,08 CHF	

Remarque : le nombre d'habitants pour les comptes 2021 est au 31 décembre 2020



Banc réalisé par les astreints de l'ORPC, Tévenon, juin 2021

Glossaire

AIC	Aide à la conduite	DGS	Direction générale de la santé	EMCC	État-major cantonal de conduite
al	Alarme	GDM	Gendarmerie	FAR	Formation d'appui régionale
APG	Allocation pour perte de gain	IB	Instruction de base	FIR	Formation d'intervention régionale
assist	Assistance	IFC	Intervention en faveur de la collectivité	PISA	Système de gestion du personnel de l'armée
bat	Bataillon	JNV	Jura-Nord vaudois	PNV	Police nord vaudois
BIC	Bureau d'information du canton	JS	Jour de service	Polycor	Réseau radio suisse de sécurité
CB	Cours de base	LC	Loi sur les communes	RCV	Réseau cantonal vaudois
CC	Cours de cadre	LPPCi	Loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile	rempl	Remplaçant
CCPP	Centre de compétence de la protection de la population	LVLPCi	Loi vaudoise d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile	RIIPCi	Règlement sur les interventions et l'instruction de la protection civile vaudoise
cdmt	Commandement	OFAS	Office fédéral des assurances sociales	ROAPCi	Règlement sur l'organisation et l'administration de la protection civile vaudoise
cdt	Commandant	OFGS	Ordonnance sur les fonctions, grades et soldes dans la protection civile	RP	Rapport préparatoire
CENAL	Centrale nationale d'alarme	OFPP	Office fédéral de la protection de la population	SAE	Système d'aide à l'engagement
CET	Centre d'engagement et de transmission (117)	OIMIE	Orientation, Intention, Missions, Indications, Emplacement	SagaCrisis	Système de gestion de l'événement
Cgfr	Corps des gardes-frontière	OMI	Orientation, Missions, Indications	SCRIS	Service cantonal de recherche et d'informations statistiques
CGM	Centre de gendarmerie mobile	OP	Officier de piquet	SDIS	Service de défense incendie et secours
CI	Conseil intercommunal	OPCi	Ordonnance sur la protection civile	SMUR	Service mobile d'urgence et de réanimation
CIG	Chef d'intervention général	ORCA	Organisation en cas de catastrophe	SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
CoDir	Comité de direction	ORPC	Organisation régionale de protection civile	S tech	Service technique
CoGe	Commission de gestion	PBC	Protection des biens culturels	SUVA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
cp	Compagnie	PC	Poste de commandement	TOC	Traitement des opérations en cours
CPA	Contrôle périodique des abris	PCE	Poste de commandement d'engagement	trp	Troupe
CPC	Contrôle périodique des constructions	PCi	Protection civile	TSI	Tableau des services d'instruction
CR	Cours de répétition	PCO	Poste de commandement des opérations	TUP	Travail d'utilité publique
CTA	Centre de traitement des alarmes (118)	PCR	Poste de commandement régional	VSE	Visite sanitaire d'entrée
DB	Domaine de base	PCV	Police cantonale vaudoise	VSS	Visite sanitaire de sortie
DGAV	Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires	DIS	Département des institutions et de la sécurité		
DGE	Direction générale de l'environnement	ECA	Établissement cantonal d'assurance		
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes	EFB	École de formation de base		
DGNSI	Direction générale du numérique et des systèmes d'information	EM	État-major		

CONTACT

Postes de commandement

1350 Orbe, Le Puisoir

1400 Yverdon-les-Bains, Route de Cheseaux 1

1344 L'Abbaye, Route de l'Hôtel de Ville

Bureau administratif

1350 Orbe, Passage du Four 5

 www.protectioncivile-jnv.ch

 facebook.com/ORPCJNV

 orpc.jura-nordvaudois@vd.ch